

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-MATHIEU/LA MOTTE**

**Procès-verbal de la session ordinaire
du mardi 27 janvier 2009**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Mathieu/ La Motte tenue à l'école La Motte le vingt-sept janvier de l'an deux mille neuf à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

Mmes Hélène Gauvreau, présidente
Mélanie Rouillard, parent
Johanne Charest, enseignante
Claire Gagnon, enseignante
Lyne Brousseau, commissaire

M. Yannick Roy, directeur

ABSENCES

Mmes Mélanie Desbiens, parent
Jocelyne Wheelhouse, représ. communauté
Martine Lemire, service de garde
Nathalie Lemieux, enseignante

M. Roch Plusquellec, parent

**OUVERTURE DE
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par madame Hélène Gauvreau présidente. Il est 19 h 10.

**ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

CE-484-09 IL EST RÉSOLU par madame Mélanie Rouillard,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit et il est adopté avec l'ajout des points 6.4 Semaine de relâche au service de garde et Semaine des enseignants dans affaires nouvelles.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DU 25 novembre
2008**

CE-485-09 IL EST RÉSOLU par madame Claire Gagnon,
QUE le procès-verbal soit et est adopté tel que
présenté.

ADOPTÉE.

**AFFAIRES
DÉCOULANT DU
DERNIER
PROCÈS-
VERBAL**

AIDE AUX DEVOIRS (mesure 30240) allocation : 8663\$
ÉCOLE EN FORME (mesure 30250) allocation : 1544\$

La municipalité de Saint-Mathieu accepte de participer financièrement
au projet d'aménagement de la cour d'école.

**INTERVENTION DE
L'ASSEMBLÉE**

Il n'y a aucune intervention de l'assemblée.

**PRÉSENTATION
DES DOSSIERS**

**Révision
budgétaire
École SMLM**

Le directeur présente la révision budgétaire de l'école Saint-
Mathieu/La Motte. Suite aux priorités dégagées par l'équipe-école et
par le conseil d'établissement qui s'appuie sur notre plan de réussite,
nous convenons d'adopter un budget déficitaire pour l'année 2008-
2009.

CONSIDÉRANT QUE nous voulons maintenir le même niveau de
services complémentaires afin de consolider les programmes mis en
place;

CONSIDÉRANT QUE nous avons un surplus cumulé de 68 826\$;

CE486-09 IL EST RÉSOLU,

QUE soit adoptée la révision budgétaire 2008-2009
telle que présentée.

ADOPTÉE.

**Révision
budgétaire
service de
garde**

Le directeur présente la révision budgétaire du service de garde. Suite aux priorités dégagées par le conseil d'établissement, nous convenons d'adopter un budget équilibré pour l'année 2008-2009.

CONSIDÉRANT QUE nous voulons maintenir le même niveau de services à la population;

CE-487-09 IL EST RÉSOLU que soit adoptée la révision budgétaire 2008-2009 telle que présentée.

ADOPTÉE.

**Activité de
financement –
Dictée P.G.L.**

De nouveau cette année, les élèves sont invités à participer à la **Dictée P.G.L.** Il s'agit d'une activité scolaire et humanitaire réalisée en collaboration avec la Fondation Paul Gérin-Lajoie. Cette activité s'intègre avec notre projet éducatif qui valorise la lecture ainsi que les valeurs d'entraide et de solidarité prônées par les Écoles vertes Brundtland.

CONSIDÉRANT QUE cette activité a pour objectif de valoriser la langue française chez les jeunes;

CONSIDÉRANT QUE cette activité a pour objectif d'éveiller les jeunes aux notions de partage et de solidarité avec le Tiers-Monde;

CONSIDÉRANT QUE cette activité a pour objectif de sensibiliser les jeunes aux questions d'environnement, de développement et de solidarité ;

CONSIDÉRANT QUE les sommes recueillies seront réparties à parts égales entre l'école et les oeuvres d'éducation de la Fondation Paul Gérin-Lajoie et que le montant réservé à l'école sera utilisé pour bonifier les activités et les sorties éducatives que nous organiserons pour les élèves au cours de l'année ;

CE-488-09 IL EST RÉSOLU,

QUE cette activité de financement soit adoptée.

ADOPTÉE.

**Sorties
éducatives**

Le directeur présente aux membres du conseil la programmation des sorties éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école (art. 87 de la LIP).

CONSIDÉRANT la valeur éducative des sorties proposées,

CE-489-09 IL EST RÉSOLU,

QUE soit approuvée la programmation des sorties éducatives proposée par l'équipe-école et la direction de l'école Saint-Mathieu/La Motte

ADOPTÉE.

Le directeur nous fait part de l'organisation et des activités prévues durant la semaine de relâche.

CONSIDÉRANT la qualité et la variété des sorties proposées,

CE-490-09 IL EST RÉSOLU,

QUE soit approuvée la programmation des sorties éducatives proposée par le service de garde et la direction de l'école Saint-Mathieu/La Motte.

ADOPTÉE.

**INFORMATION-
CORRESPONDANCE**

Comité de parents :

**AFFAIRES
NOUVELLES**

Semaine des enseignantes du 2 au 6 février 2009

**CLÔTURE DE
LA RÉUNION**

CE-491-09 IL EST RÉSOLU QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 21 h 00.

Hélène Gauvreau,
présidente d'assemblée

Yannick Roy,
secrétaire d'assemblée